Bac roulant ordures ménagères

Nécessaires pour la gestion des déchets, les bacs roulants existent sous **différents formats** pour mieux répondre à vos besoins et à vos exigences en terme de **tri sélectif**. Robustes et mobiles, ils ne dédouanent pas de mettre en place en place une politique de réduction des déchets !

Partenaire
Saint-Etienne Métropole
Direction gestion des déchets

Quantité disponible
Selon les besoins, à affiner avec nos services

Horaires de livraison et de reprise par le service Gestion des Déchets de Saint-Etienne Métropole
Du lundi au vendredi de 6h à 11h

Fréquence de collecte
Selon les communes

Contact
bacsroulants@saint-etienne-metropole.fr

Caractéristiques techniques
Conditions d'utilisation

Bac roulant ordures ménagères

Caractéristiques techniques

Volume	140 L	240 L	360 L	500 L	770 L
Nombre de roues	2	2	2	4	4
Hauteur du bac ouvert	1 m	1 m	1,01 m	1 m	1,22 m
Hauteur du bac fermé	1,07 m	1,08 m	1,09 m	1,1 m	1, 32 m
Profondeur ouvert		0,83 m	1,03 m	0,88 m	0,88 m
Profondeur fermé	0,55 m	0,73 m	0,85 m	0,66 m	0,78 m
Largeur	0,48 m	0,58 m	0,62 m	1,24 m	1,27 m
Diamètre des roues	0,2 m	0,2 m	0,2 m	0,16 m	0,16 m
Surface	0,26 m²	0,42 m²	0,53 m²	0,81 m²	0,97 m²
Poids	10,4 kg	13,5 kg	19 kg	34 kg	41 kg

Caractéristiques techniques Conditions d'utilisation

Bac roulant ordures ménagères

Conditions d'utilisation

Coût

Le coût de mise à disposition n'est pas prévu dans la convention de prêt. Contact est à prendre pour établir le devis avec bacsroulants@saint-etienne-metropole.fr

Tout bac non restitué en fin de manifestation sera facturé.

Collecte

- Aucun dispositif particulier de collecte n'est mis en place dans le cadre des manifestations ponctuelles. La quantité de bacs à prévoir est donc à adapter en fonction des fréquences de collecte de la commune (https://www.saint-etienne-metropole.fr/services-aux-habitants/environnement/dechets)
- Aucun déchet en vrac ne sera accepté, tout doit être contenu dans les bacs.
- Le tassement des déchets n'est pas autorisé.
- Les déchets recevables sont :
  - Les emballages recyclables et papier
  - Les sacs d'ordures ménagères
  - Le verre
- Les déchets organiques ne sont pas collectés par nos services. Les organisateurs d'événements peuvent se tourner vers un autre prestataire (liste jointe) dans le cas d'un tri des bio-déchets.

Maintenance

- Une maintenance basique est assurée pendant la durée de mise à disposition des bacs. Les frais pourront être attribués à l'organisateur selon la nature des interventions.

Caractéristiques techniques | **Conditions d'utilisation**

Bac roulant ordures ménagères

Traitement des déchets compostables

Les déchets compostables (bio-déchets) ne sont pas collectés par Saint-Etienne Métropole. Plusieurs prestataires sont en mesure de les collecter :

CPPPA Montravel
Chemin de Montravel à Villars
Contact pour les professionnels : 04 77 91 11 12

Véolia
255 rue Jean Perrin à La Talaudière
Contact pour les professionnels : 04 77 48 11 02

Compost'Ond
5 rue des Haveuses, ZA La Chana à Roche-la-Molière
Contact pour les professionnels : compostond@orange.fr

Bionerval – Corbas
44 avenue de Montmartin 69960 Corbas
Contact pour les professionnels : michael.milleret@saria.fr